



République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 05 novembre 2024

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-quatre et cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absents excusés ayant donné procuration : Elody BULLIARD (à Charline PERRIER) – Loïc CHRISTIN (à Frédéric LEGER) – Nicolas PIDOUX (à Laurent IMBERTI) – Claude MOREIRA (à Michel BRULHART)

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2024_46 - Objet : Participation financière au voyage scolaire en Bretagne

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été sollicitée par l'école pour une participation financière au voyage scolaire en Bretagne.

Suite à cette demande, monsieur le Maire propose de financer 100 €/ enfant partant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la participation financière de 100€/enfant partant,
- **Décide** de verser directement la subvention à l'école,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

